



Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 25 Février 2011

Tableau du plan de charge fourni par la direction

SECTEURS	Mars					Moyen	avril	mai	Observations
	S.09	S.10	S.11	S.12	S.13				
Prépa matière première	41	41	41	41	41	41	41	41	1 511 – 1 512 – 1 413 – 6 MV25G
Personnel St Hélène	11	11	11	11	11	11	11	11	
CTD	6	6	6	6	6	6	6	6	
Préparation structures	11	11	11	11	11	11	11	11	
Malaxage & coulée	42	42	42	42	42	42	42	42	
Finition	19	19	19	19	19	19	19	19	
CND	10	10	10	10	10	10	10	10	
Laboratoires LA	19	19	19	19	19	19	19	19	
Laboratoires LBM	18	18	18	18	18	18	18	18	
C.E.P(ou SA)	51	51	51	51	51	51	51	51	
Total charge	228	228	228	228	228	228	228	228	
Détachés (hors P+SA)	3	3	3	3	3	3	3	3	
Indisponible	4	4	4	4	4	4	4	4	
Prêt	2	2	2	2	2	2	2	2	
Effectif inscrit SME	222	222	222	222	222	222	222	222	
Besoin extérieur	11	11	11	11	11	11	11	11	
Effectif total	233	233	233	233	233	233	233	233	
Ecart effectif / charge	0	0	0	0	0	0	0	0	

Situation économique et de l'emploi

CEP : Baisse pour le pastillage (18 t au lieu de 20 t) et hausse pour l'extrudé. Sur les négociations pour les nouveaux contrats rien de nouveau.

1 détaché de Toulouse continue, l'autre repart. Sur les 6 prêts à DPS, 4 reviennent. 1 intérimaire renforce l'effectif.

Matières Premières : 2 intérimaires arrivent. Les prêts Roxel repartent sauf 1.

St Hélène : Forte charge. 2 intérimaires remplacent les 2 prêts du CEP.

CTD : 1 intérimaire remplace le prêt du CEP.

CND : Production de volutes (s.9 et 10).

LQG (CTV) : 600 kg de pastilles FGP2 doivent être produites s.9 à 11 ou s.10 à 12.

Point emploi

SUD comme le personnel attendaient des embauches. La prise de décision se fera avant le 15 Mars. Nous espérons que nos demandes de pérennisation des intérimaires seront enfin prises en compte.

Entrées prévues : Au 1er Mars: 1 technicien de Roxel muté au bureau d'étude, 1 mutation d'un AM de BNC au Malaxage-coulée. 1 mutation de DMP au bureau d'étude.

Au 1^{er} Avril : 1

technicien électronicien du CRB muté à ST, le prêt à DPS du CEP devrait se transformer en mutation. Il y a aussi les mutations des opérateurs de BNC déjà annoncées.

Au 1^{er} Mai : 1 ingénieur du CRB muté aux Calculs.

Point Cession SME

Communiqué direction : « Safran et SNPE ont signé le 14 Février un contrat de cession d'actions concernant l'acquisition par Safran de SME et de ses filiales. Cette signature est une étape du processus mais non sa finalisation ou « closing ».

Cette finalisation prévue à la fin du 1^{er} trimestre 2011 reste soumise à des conditions suspensives dont l'obtention des autorisations anti-concurrence européennes, la décision ministérielle relative à la contre-garantie de l'Etat en matière environnementale et l'accord définitif de la Commission des Participations et Transferts.

Le contrat stipule que SNPE accorde à Safran une garantie spécifique relative aux passifs environnementaux résultant de l'exploitation passée. »

Déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés

Au 31 Décembre 2010, la base de référence de calcul est 784 « unités ». Il faudrait que la direction emploie selon l'Etat 47 handicapés. Elle en emploie 19,39 « unités » (18,17 SME + 1,22 CAT). Les « unités » manquantes sont de 27,61.

Après différents calculs, la direction doit payer à l'AGEFIPH pour 24,57 « unités ». Cela correspond à une contribution de 117 552,71 €.

Remplacement de Mr BELZ

Il y a 4 candidatures déposées. La décision est prise avant fin Mars.

Démantèlement

Le chef du secteur finition prend un poste de direction dans ce nouveau secteur tout en continuant ses fonctions. Il est appuyé par un AM à partir du 1^{er} Avril (mutation du malaxage-coulée).

Un groupe de travail est en place pour définir entre autres l'organisation et l'effectif nécessaires pour ce nouveau secteur.

Servitude d'utilité publique

Suite à la cession de SME à Safran, des garanties environnementales ont été définies entre Safran et SNPE.

Le Conseil municipal de St Médard du 16 Février a validé la Servitude d'utilité publique en ce qui concerne les terrains de la poudrerie.

Négociations salariales SME : Quand et qui ?

Depuis des semaines nous interpellons la direction pour savoir quand aurons lieu les négociations salariales.

Aujourd'hui nous n'avons aucune date officielle. Ce retard serait dû à un désaccord entre le PDG actuel de SME Mr Gendry et le futur PDG de H, Mr Schleicher.

Selon nos sources, chacun voudrait que cela soit l'autre qui négocie.

En supposant que cela ne soit pas de l'intox, nous pouvons nous inquiéter sur le déroulement des négociations. Si personne ne veut assumer les propositions cela peut faire penser qu'elles ne seront pas satisfaisantes.

Pourtant avec les bénéfiques que fait SME, il aurait de quoi satisfaire en augmentations générales et en individuelles les salariés de SME.

Dans un prochain tract nous rappellerons les propositions que nous avons faites l'an dernier.

SUD demande aux salariés dès à présent de communiquer aux délégués les propositions qu'ils souhaitent que SUD défende le jour venu.

Retour du talon

Bien sûr il va de soit que nous mettons l'accent sur le retour du talon. Un talon qui soit à la hauteur pour permettre une amélioration de notre niveau de vie malgré la flambée des prix depuis des mois (hydrocarbures, matières premières...).